

Séance du 7 AVRIL 2026

Présents : ADAMY Davy , ASSELIN Sandrine, BINET Annie, CORDELLIER Lucas, COZIC Patrick, DELAFOSSE Benoît, FURCY jackie, GILBERT fanny, GRANDIN Michaël, GROSCHTERN Bernard, GUILLOIS Virginia, HOREL Aurélien, JANNIERE Stéphane, JASPIERRE Josiane, LEGUELINEL Aline, LEMARCHANT Hrôlf, LEPLEUX Lucie, LERENDU Sabrina, LESIEUR Mickaël, LESOUEF Christine, MARIE Brigitte, MARIETTE Alicia, MEUNIER Daniel, MORIN Nadia, OZOUF Barbara, PIEDAGNEL Gilbert, WANNER Véronique,.

Absents avant donné procuration :

JASPIERRE Cyril qui avait donné procuration à WANNER Véronique
YERNAUX Jean-François qui avait donné procuration à FURCY Jackie.

Absents excusés :

Secrétaire de Séance : M. Cozic Patrick.

I – COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

Le compte rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2026. est approuvé à l'unanimité.

II – INDEMNITES MAIRE ADJOINTS CONSEILLERS DELEGUES MAIRES DELEGUES

Conformément aux articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du code général des collectivités territoriales, il est proposé de fixer les indemnités des élus comme suit à compter du 22 mars 2026 :

Maire et Maire délégué de Torgny-sur-Vire	58 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
1 ^{re} adjointe	21 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
2 ^{ème} adjoint et Maire délégué de Guilberville	23 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
3 ^{ème} adjointe et Maire déléguée de Brectouville	21 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
4 ^{ème} adjoint	20 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
5 ^{ème} adjointe	20 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
6 ^{ème} adjoint	20 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Maire délégué de Giéville	22 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Conseillère déléguée aux finances	14 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Conseiller délégué à la culture et médiathèque	18 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Conseiller délégué aux animations municipales et Marché Forains	14 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Conseiller délégué au cadre de vie	14 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Conseiller délégué à la communication	7 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Conseiller délégué à l'agriculture et au marché aux bestiaux	7 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

A l'unanimité, le Conseil décide de fixer les indemnités comme présentées ci-dessus.

III - NOMINATIONS A LA CAO ET AUX ORGANISMES EXTERIEURS

Après vote, le Conseil Municipal décide d'élire les membres suivants aux commissions :

1 – CAO :

Membres titulaires : COZIC Patrick - LEGUELINEL Aline - LESOUEF Christine - MARIETTE Alicia - PIEDAGNEL Gilbert.

Membres suppléants : DELAFOSSE Benoît - FURCY Jackie - JANNIERE Stéphane - LERENDU Sabrina - MARIE Brigitte.

2 – CCAS : HOREL Aurélien - LEMARCHANT Hrôlf - LESOUEF Christine - MARIE Brigitte - MARIETTE Alicia

3 – EHPAD « La Clairière des Bernardins » : ADAMY Davy - JASPIERRE Josiane.

4 - Conseil d'administration du collège : LEMARCHANT Hrôlf (titulaire) - ADAMY Davy (suppléant).

5 - Secteur d'action gérontologique : JASPIERRE Josiane - WANNER Véronique.

6 - Manche numérique : PIEDAGNEL Gilbert.

7 - Correspondant défense : JASPIERRE Cyril.

8 – SDEM 50 : COZIC Patrick - GRANDIN Michael - PIEDAGNEL Gilbert.

9 – CNAS : JASPIERRE Cyril (collège élu) – Demoulin-Frémin Katy (collège salarié).

10 - Référent Forestier : DELAFOSSE Benoît.

11 – CCID :

IV – MISE EN PLACE DES COMMISSIONS

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer les commissions ci-dessous et de nommer les membres suivants. Le Maire est président de droit, les adjoints et conseillers délégués sont membres de droit.

1 - Aménagement — Urbanisme – Attractivité :

CORDELLIER Lucas - COZIC Patrick - DELAFOSSE Benoît - LEGUELINEL Aline - LEMARCHANT Hrôlf - LERENDU Sabrina - LESIEUR Mickael - LESOUEF Christine - MARIE Brigitte - MEUNIER Daniel - OZOUF Barbara - PIEDAGNEL Gilbert

2 - Promotion du territoire :

ASSELIN Sandrine - BINET Annie - DELAFOSSE Benoît - GUILLOIS Virginia - JANNIERE Stéphane - JASPIERRE Cyril - LEMARCHANT Hrôlf - LEPLEUX Lucie - LERENDU Sabrina - MARIETTE Alicia - MEUNIER Daniel - MORIN Nadia - OZOUF Barbara - PIEDAGNEL Gilbert - WANNER Véronique - YERNAUX Jean-François

3 - Services à la population – Solidarités :

ADAMY Davy - CORDELLIER Lucas - FURCY Jackie - GILBERT Fanny - GROSCHTERN Bernard - HOREL Aurélien - JASPIERRE Cyril - JASPIERRE Josiane - LEGUELINEL Aline - LEMARCHANT Hrôlf - LESIEUR Mickael - LESOUEF Christine - MARIE Brigitte - MARIETTE Alicia - OZOUF Barbara - PIEDAGNEL Gilbert

4 - Vie associative – Culture – Sports :

ADAMY Davy - FURCY Jackie - GUILLOIS Virginia - HOREL Aurélien - JANNIERE Stéphane - JASPIERRE Josiane - LEMARCHANT Hrôlf - LERENDU Sabrina - MARIETTE Alicia - MEUNIER Daniel - MORIN Nadia - OZOUF Barbara - WANNER Véronique - YERNAUX Jean-François

5 - Finances — Administration – Stratégie :

COZIC Patrick - GROSCHTERN Bernard - JASPIERRE Cyril - LEMARCHANT Hrôlf - MARIETTE Alicia - MORIN Nadia - OZOUF Barbara - PIEDAGNEL Gilbert

V – AUTORISATION REGLEMENT FACTURES SUR LA LIGNE FETES ET CEREMONIES

Monsieur le Maire informe le conseil que pour la bonne gestion de divers événements, il conviendrait, pour la durée du mandat, d'autoriser à mandater les factures sur l'article 6232 « fêtes et cérémonies ».

Cérémonies commémoratives,

Repas annuels des retraités,

Fête des Habitants,

Inaugurations diverses et animations locales de Torigny-les-Villes,

Evènements familiaux touchant les élus et le personnel,

Factures de bons d'achats, cadeaux.

Le Conseil adopte cette proposition.

VI – MOTION RELATIVE A LA COMPETENCE « DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE ET DE GAZ »

M. le Maire informe le Conseil que la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies), réunie en Assemblée générale déplore que le gouvernement envisage, dans le cadre d'un nouvel acte de décentralisation, de reconnaître le **département** comme "**chef de file des réseaux de proximité**" (eau, électricité, gaz, numérique).

La fédération s'y oppose fermement et estime que ces compétences doivent rester au niveau du **bloc communal** (communes et intercommunalités), car :

- Ce sont des services de proximité, mieux gérés au plus près des citoyens
- Il existe un lien fort avec l'urbanisme et l'aménagement, déjà gérés par le bloc communal
- Les grands syndicats spécialisés existants fonctionnent bien et ont des plans d'investissement ambitieux
- Un transfert aux départements risquerait de créer de **nouvelles fractures territoriales**

Les 3 demandes au gouvernement :

1. **Renoncer** à faire du département le chef de file des réseaux de proximité
2. **Maintenir** ces compétences au bloc communal
3. **Préserver** les moyens financiers des syndicats spécialisés, pour ne pas freiner les investissements et la transition écologique

Le Conseil à l'unanimité adopte cette motion.

VII – POINT SUR LES DOSSIERS COMMUNAUX

M. Cozic fait le point sur ses dossiers :

- Friche Doublet : Les investigations ont été reprises et analysées après 2 jours d'étude. La déconstruction se poursuit selon le calendrier initial.

Logements en réhabilitation Danican: Les travaux avancent avec pose du placo au R+3 et début du R+2.

Voirie 2025 : Initialement prévue en 2025, la réalisation est décalée à 2026. Pour Giéville, la programmation des trottoirs et bordure est fixée à juillet 2026.

Sanitaires (WC) : Reprise des travaux en cours.

Assainissement rue de la République.

M. Furcy revient sur le salon des artistes créateurs qui a recueilli un franc succès avec 245 passages (28 mars) et 537 (29 mars).

M. Piedagnel informe le Conseil que l'appel d'offres pour le coliving est en ligne.

M. Grandin interroge le Conseil suite à une proposition d'organisation d'un marché du terroir place de l'Orangerie, le mercredi soir. Le Conseil adopte cette proposition.

VIII – POINT SUR LES DOSSIERS SAINT-LÔ-AGGLO

M. le Maire fait par des élections de l'exécutif Saint-Lô Agglo.

La séance est levée à 22 h 30.